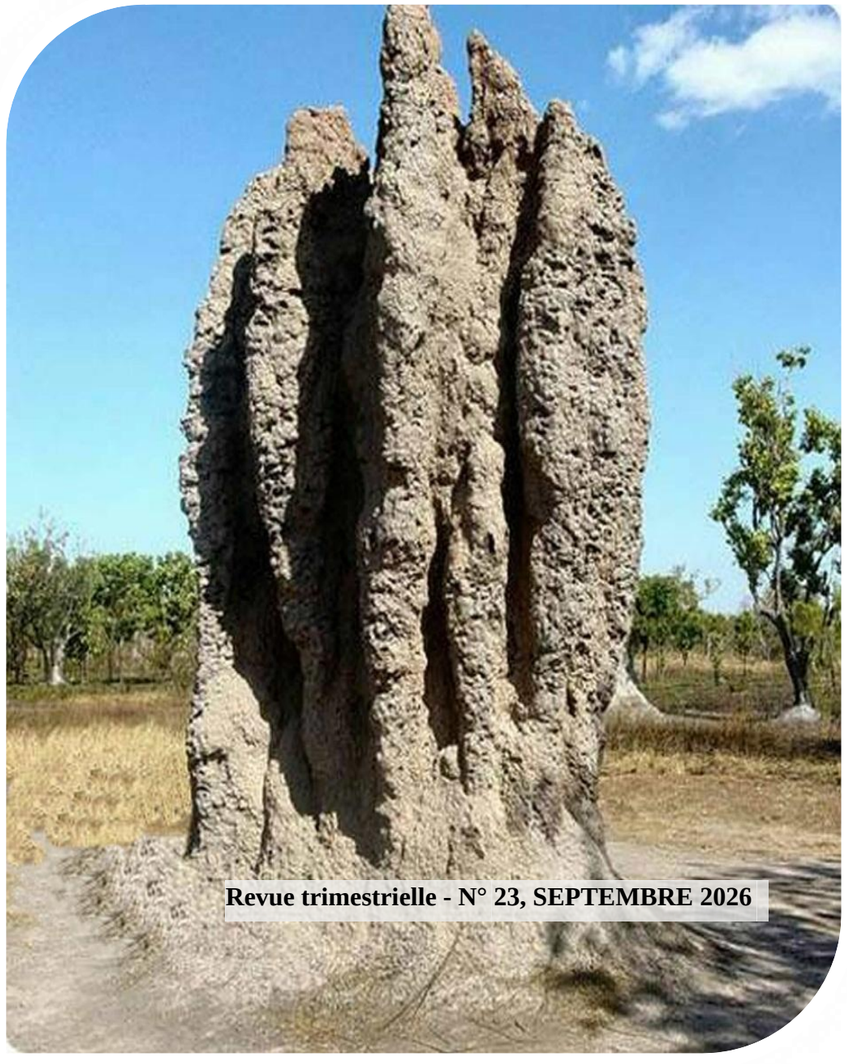
Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínaʋ

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínaʋ | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr

Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Dama Ninao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 7.918

SJIF (A division of InnoSpace)

SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor
E-mail : evaluation@sjifactor.com
Website : http://sjifactor.com/

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue … Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé, Dr Urlich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

[redacted] **Revue Dama** [redacted]

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : https://revuedamaninao.net/

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;

- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**

- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés** (**Key words**)

- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.

- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion :** elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations…

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le payement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

SOMMAIRE

1. **L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN POUR LES TCHADIENS---------- 16**

   DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)

2. **FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO---------- 33**

   AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)

   BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)

3. **LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN) ---------- 50**

   AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)

4. **TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU, KATIOLA ET BOUAKÉ ---------- 73**

   KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)

5. **LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE---------- 89**

   BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

6. **GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS URBAINS À YAMOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) ---- 105**

   AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)

7. **ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE KALABANCORO BAMAKO, MALI) ---------- 127**

   BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali

   CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

   TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. **LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.---------- 145**

BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

9. **CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO ---------- 158**

PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),

KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

10. **RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALARIES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN ---------- 177**

AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

11. **INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI---------- 195**

BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

12. **TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)---------- 214**

YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)

13. **LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA---------- 236**

SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

14. **TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE ---------- 260**

DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

15. **STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE---------- 271**

DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. **LES FAAFOUÊ – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ---------- 291**

Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)

17. **L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ---------- 309**

DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)

18. **LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ---------- 327**

Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)

19. **L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ---------- 347**

Dr KOFFI Céline Omo épse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

20. **L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ---------- 367**

BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

21. **THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ---------- 386**

Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAOULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ ---------- 406

YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ---------- 429

SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE (TOGO)---------- 448

GBANDEY Sadji N'Gbansonhfi, Université de Lomé (Togo)

SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)

25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ------ 466

GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU NORD ET RELATIONS CULTURELLES Ă LA NATURE ---------- 488

KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ---------- 503

KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)

KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)

28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-DISCURSIVES FEMINISTES.---------- 522

KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D'ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)---------- 545

BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)

KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)

Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?---------- 561

KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) (Côte d'Ivoire)

31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ---------- 579

KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597

KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)

Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)

33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS EN CÔTE D'IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L'INSAAC. -------- 625

KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)

34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L'ÉCRITURE POÉTIQUE---------- 642

KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUADIO N'Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ---------- 661

KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ---------- 676

DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)

BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)

37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ---------- 697

SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ---------- 709

HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)

ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)

YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)

KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)

39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724

MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)

40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ---------- 744

N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ---------- 758

GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)

42. VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS OPERATIONNELS.---------- 773

TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)

BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée, ISSEG/Lambanyi (Guinée)

43. RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL. RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO. LOS NACIMIENTOS* DE EDUARDO GALEANO ---------- 790

SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

44. DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX ---------- 804

SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

45. AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS ASSOCIÉS ---------- 823

SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

46. CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) ---------- 843

SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)

TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO ---------- 863

SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)

KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)

48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOTIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ---------- 883

ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)

49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ---------- 900

THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)

DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)

50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ---------- 920

TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)

NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)

51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTTERATURE ORALE, ESTHETIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE ---------- 944

TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ---------- 963

YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Congo)

MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Congo)

YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Congo)

53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ NOIRE ---------- 981

GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso

YAOGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso

54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ---------- 1004

FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)

55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ---------- 1020

YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).---------- 1041

YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE LA COTE D'IVOIRE) ---------- 1060

ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE IVOIRIENNE RESPONSABLE---------- 1075

MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (Côte d'Ivoire)

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO

SOULE Abdoul-Bassitou,
INSE, Université de Lomé
souleabdoulbassit@gmail.com, 92254884
&
KOUAWO Candide Achille Ayayi,
INSE, Université de Lomé
kouawo@clapnoir.org

Résumé : Dans un contexte de transformation numérique, le Togo a engagé la modernisation de son système éducatif à travers plusieurs politiques publiques. Cet article analyse la cohérence stratégique de cette architecture ainsi que les défis d'opérationnalisation de la PN-TICE, à partir d'une analyse comparative de cinq documents officiels, complétée par l'exploitation du rapport des consultations nationales de 2022. Les résultats mettent en évidence une cohérence stratégique relativement forte car les documents analysés convergent vers la transformation numérique de l'éducation et la formation de citoyens technocompétents. Toutefois, ils font apparaître des défis de nature institutionnelle, financière et instrumentale, conduisant à considérer la cohérence opérationnelle de la PN-TICE comme insuffisamment consolidée.

Mots-clés : Numérique éducatif ; transformation numérique ; politique publique ; citoyen technocompétent ; cohérence stratégique ; cohérence opérationnelle.

Abstract: In the context of digital transformation, Togo has undertaken the modernization of its education system through various public policies. This article examines the strategic coherence of these policies as well as the challenges involved in the operationalization of the National Policy on ICT in Education (NP-ICTE), based on a comparative review of five official documents and the 2022 national consultation report. The findings reveal a relatively strong strategic coherence, as the documents converge on digital transformation of education and the development of digitally competent citizens. However, they also highlight institutional, financial, and instrumental challenges, suggesting that the operational coherence of the NP-ICTE is not yet sufficiently consolidated.

Keywords: Educational digitalization; digital transformation; public policy; digitally competent citizens; strategic coherence; operational coherence.

Introduction

La transformation numérique s'est imposée au cours de la dernière décennie comme l'un des enjeux de transformation sociale et économique à l'échelle mondiale. Elle modifie non seulement les modes d'accès à l'information, de communication, mais aussi d'organisation de l'action publique. De ce fait, elle place les États devant de nouveaux défis en termes de développement, de compétences et de gouvernance. L'éducation est directement concernée par cette dynamique. Selon l'UNESCO (2024), les technologies numériques peuvent contribuer à améliorer l'accès aux apprentissages et à soutenir les systèmes éducatifs, mais leurs effets dépendent des infrastructures, des compétences, des ressources disponibles et des choix de gouvernance.

En Afrique, la transformation numérique est progressivement inscrite dans les agendas continentaux tel un levier de développement et de modernisation. En effet, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine appelle à « intensifier la révolution de l'éducation et des compétences et promouvoir activement la science, la technologie, la recherche et l'innovation » (Union Africaine, 2015, p. 16) et place l'économie numérique au cœur de sa vision d'une Afrique prospère et intégrée. La Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique 2020-2030 renforce cette orientation en faisant du numérique un instrument de développement inclusif et durable (Union Africaine, 2020).

Dans le domaine éducatif, cette dynamique se traduit par une multiplication des politiques et stratégies nationales visant à articuler infrastructures, compétences numériques, ressources pédagogiques et gouvernance. Toutefois, comme le souligne Michael Fullan (2015), l'adoption d'orientations stratégiques ne garantit pas leur traduction en actions effectives. Les difficultés des réformes éducatives apparaissent notamment au moment de leur implémentation, lorsque les orientations doivent être traduites dans les pratiques, les organisations et les dispositifs institutionnels. L'enjeu est dès lors autant celui de la cohérence des orientations que celui de leur opérationnalisation.

Entre 2018 et 2022, le Togo a précisément élaboré une architecture stratégique dense. Le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 a posé les premières cibles du numérique éducatif. La Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025 a précisé plusieurs projets et responsabilités associés à cette transformation numérique. La stratégie Togo Digital 2025 a, quant à elle, renforcé le cadre national de transformation numérique en prévoyant des dispositifs et des mécanismes de mobilisation des ressources. La Politique Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement (PN-TICE), en constitue la déclinaison sectorielle dans le domaine éducatif, en articulation avec le Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) 2020-2030.

L'analyse de ces documents amène à distinguer deux types de cohérence : la cohérence stratégique et la cohérence opérationnelle. La première renvoie à l'alignement des finalités, orientations et priorités entre les différents instruments de politique publique qui encadrent le numérique éducatif. La deuxième quant à elle, renvoie à l'articulation des acteurs, des ressources, des instruments et des mécanismes de coordination et de suivi nécessaires à la traduction de ces orientations en actions. La distinction entre les deux types de cohérence constitue le fil conducteur de la présente analyse. Elle permet de ne pas confondre l'existence d'une vision partagée et les défis susceptibles de fragiliser son opérationnalisation.

Dès lors, la question n'est pas seulement de savoir si le Togo dispose d'une politique cohérente en matière de numérique éducatif, mais d'examiner dans quelle mesure les différentes composantes de cette politique sont articulées et assorties de défis pouvant handicaper son opérationnalisation. L'enjeu est donc de mettre en regard les orientations affichées, les instruments prévus, les responsabilités assignées et les éléments documentaires relatifs aux conditions de leur réalisation.

Pour analyser les défis d'opérationnaliser de la PN-TICE, le cadre théorique central que nous mobilisons ici est celui de Michael Fullan (2015) sur la dynamique du changement en éducation. En effet, l'auteur distingue trois phases dans tout processus de réforme : l'initiation, l'implémentation et l'institutionnalisation. Il

soutient que la plupart des réformes éducatives échouent non pas dans leur phase d'initiation, mais dans leur phase d'implémentation, où s'interposent des résistances institutionnelles, des déficits de capacités et des conflits de priorités que la seule volonté politique ne suffit pas à lever. Pierre Muller (2000) complète ce cadre en montrant que les politiques publiques ne s'appliquent pas mécaniquement. Elles se négocient et leur effectivité dépend de la capacité des acteurs à maintenir une orientation commune dans la durée. Neil Selwyn (2016) invite enfin à distinguer les discours sur le numérique éducatif des réalités de son intégration. Ce dernier souligne le fait que les politiques numériques éducatives sont souvent portées par des acteurs dont les intérêts ne coïncident pas toujours avec ceux des systèmes éducatifs nationaux.

L'analyse de la PN-TICE suppose dans un premier temps d'examiner son contenu afin d'apprécier sa cohérence avec les autres politiques nationales de transformation numérique : celui de former des citoyens technocompétents. Dans un second temps, elle permet de relever les défis pouvant entraver son opérationnalisation. C'est dans cette perspective que le présent article s'articule autour de la question suivante : Dans quelle mesure l'architecture de politique du numérique éducatif au Togo présente-t-elle une cohérence stratégique entre les différents cadres de planification et quels défis d'opérationnalisation de la PN-TICE sont mis en évidence par le corpus documentaire analysé ?

Dans cet article, le citoyen technocompétent désigne un citoyen capable de mobiliser les technologies numériques de manière critique, créative et responsable dans les différents espaces de la vie sociale, éducative et professionnelle. Cette notion est retenue comme finalité déclarée de la politique étudiée et non comme une compétence directement mesurée dans le cadre de cette recherche.

Pour répondre à la question de recherche, l'article est organisé en trois parties. La première présente le corpus retenu et la démarche méthodologique. La deuxième analyse la cohérence stratégique de la politique du numérique éducatif togolais ainsi que les défis pour son opérationnalisation. La troisième discute les résultats à la

lumière des travaux sur le changement et la mise en œuvre des politiques éducatives, en mettant l'accent sur le décalage entre cohérence stratégique et cohérence opérationnelle.

1. Éléments de méthodologie

Cet article repose sur une analyse documentaire qualitative et comparative de cinq documents de politique publique, complétée par l'exploitation contextuelle du rapport des consultations nationales de 2022. Cette recherche est qualitative dans la mesure où elle vise à identifier, dans les documents retenus, les orientations, objectifs, instruments, responsabilités et conditions associées au développement du numérique éducatif. Elle est comparative parce qu'elle met en regard différents instruments de politique publique afin d'examiner leurs convergences, leurs articulations et leurs éventuels écarts.

Le corpus principal comprend les documents de politique publique directement mobilisés pour analyser la cohérence stratégique du numérique éducatif au Togo. Il s'agit du Plan National de Développement, la Feuille de Route Gouvernementale 2025, la stratégie Togo Digital 2025, le Plan Sectoriel de l'Éducation 2020-2030 et la PN-TICE. Le Rapport final des consultations nationales organisées, en prélude au Sommet mondial sur la transformation de l'éducation de 2022 est traité séparément comme source contextuelle complémentaire.

L'unité d'analyse est l'énoncé intentionnel, entendu comme toute disposition explicite relative à un objectif, une action, une responsabilité, une ressource, un instrument, un mécanisme de coordination ou un dispositif de suivi. Le codage est mixte : il est d'abord déductif, à partir des catégories définies par la problématique et le cadre théorique, puis inductif lorsque la lecture des documents fait apparaître des catégories ou configurations non prévues initialement.

Une convergence est retenue lorsque deux documents assignent une finalité, une cible, une responsabilité ou une orientation comparable à un même enjeu. Une divergence est identifiée lorsqu'un document prévoit explicitement un objectif, un instrument, une responsabilité ou une condition qui n'apparaît pas dans un autre

document avec lequel il est censé s'articuler. L'analyse distingue systématiquement les objectifs annoncés, les instruments prévus et les réalisations documentées afin de ne pas assimiler prescription et effectivité.

Enfin, une limite doit être explicitement posée. L'analyse documentaire ne constitue pas une évaluation empirique de la mise en œuvre de la politique dans les établissements scolaires. Elle permet d'identifier ce que les documents prescrivent, prévoient ou rapportent, mais ne permet pas, à elle seule, d'établir l'effectivité de ces prescriptions sur le terrain. Les résultats sont donc formulés en termes de cohérence documentaire et de défis d'opérationnalisation et non comme une mesure directe de la mise en œuvre effective.

2. Résultats de l'analyse

L'analyse documentaire fait apparaître deux points essentiels : une cohérence stratégique relativement forte entre les documents de politique publique togolaise et des défis susceptibles de handicaper l'opérationnalisation de la PN-TICE.

2.1. Une cohérence stratégique documentée

Le tableau I suivant synthétise les convergences entre la PN-TICE et les autres documents stratégiques nationaux.

Tableau I : Convergences entre les documents stratégiques sur le numérique éducatif

Document	Objectif du numérique éducatif	Cible chiffrée	Acteurs identifiés
PND 2018-2022	Intégration pleine des TIC dans la formation	50 % des lycées équipés en réseaux internet à 2022	MEPSTA et Ministère de l'Économie Numérique
Feuille de Route 2025	Amélioration de la qualité de l'enseignement par le numérique	Connexion internet des établissements (P9)	MEPSTA et Ministère Économie Numérique

Togo Digital 2025	Former des profils digitaux pour l'économie numérique	95 % des établissements connectés	Agence Togo Digital et Fonds Togo Digital
PSE 2020-2030	Intégration des TICE dans l'enseignement	Formation continue des enseignants aux TIC	MEPSTA, PTF
PN-TICE 2022	Former des citoyens technocompétents	32,55 milliards FCFA sur 5 ans	MEPSTA, PTF, secteur privé

Source : Auteurs, à partir du corpus documentaire

Le tableau I révèle une cohérence stratégique réelle entre les cinq documents. Ils partagent le même objectif fondamental ; celui de former des citoyens compétents.

En effet, la PN-TICE ne constitue pas une initiative isolée. Elle s'inscrit dans un ensemble plus large d'orientations stratégiques déjà engagées par l'État togolais, dont elle représente le prolongement dans le secteur éducatif. Le Plan National de Développement 2018-2022 pose le cadre global. Il formule la vision d'un Togo aspirant à « une nation à revenu intermédiaire, économiquement, socialement et démocratiquement solide » à l'horizon 2030 (République Togolaise, 2018, p. 76). Dans cette vision, le numérique n'est pas un secteur parmi d'autres : c'est une condition transversale du développement. Ce document de politique identifie la digitalisation comme l'un des cinq défis structurels auxquels le pays doit répondre. Le numérique est traité comme un enjeu de compétitivité nationale et non comme un secteur technique. Et pour qu'une nation soit compétitive dans une économie numérique, elle a besoin de citoyens capables de produire, d'utiliser et d'innover dans cet environnement. Le PND fixait des cibles précises pour le secteur éducatif : 50 % des lycées équipés en réseaux internet à l'horizon 2022, intégration pleine des TIC dans la formation, 90 % de la population couverte par le haut débit (République Togolaise, 2018, p. 86). Ces cibles traduisent une conviction sur le type de citoyen que le système éducatif doit produire.

Le rapport des consultations nationales de 2022 montre que cette conviction n'est pas seulement celle des planificateurs nationaux. Elle est partagée et revendiquée par les acteurs de terrain eux-mêmes. Dans les sept régions éducatives du pays, les participants aux focus groups ont demandé avec insistance que les curricula intègrent davantage le numérique, les STEM et l'entrepreneuriat. Aussi, les jeunes consultés ont exprimé une frustration claire face à des programmes qu'ils jugent déconnectés des réalités de leur époque, souhaitant que l'école les prépare « à ce qui relève de leur époque » (République Togolaise, 2022, p. 28). C'est la demande d'un citoyen technocompétent formulée par ceux qui sont censés en bénéficier.

La Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025, adoptée en octobre 2020 dans un contexte marqué par la crise sanitaire mondiale (Covid-19), réaffirme et accentue ces ambitions de façon significative. En effet, sur les 42 projets et réformes prioritaires qu'elle identifie, les trois quarts comportent une composante digitale. Cette proportion montre que la composante numérique est conçue comme une dimension transversale de l'action gouvernementale plutôt que comme un secteur autonome. Dans ce document, l'éducation est ciblée par deux projets explicites (P9 et P10). En effet, le projet P9 prévoit l'augmentation des capacités d'accueil avec une connexion internet des établissements scolaires (République Togolaise, 2020a, p. 13). Le projet P10 cible l'amélioration de la qualité de l'enseignement, avec le Ministère de l'Économie Numérique et de la Transformation Digitale (MENTD) comme acteur de soutien.

Les acteurs consultés en 2022 ont relevé que « l'ambition du gouvernement d'affirmer le numérique comme un véritable levier de la modernisation de l'économie et de la société togolaise » est reconnue et saluée (République Togolaise, 2022, p. 8).

La stratégie Togo Digital 2025 représente l'expression la plus aboutie de l'ambition des pouvoirs politiques de faire du numérique un levier de transformation de la société togolaise. Ce document est composé de neuf programmes dont un est axé sur l'éducation. En effet, le programme « Accès aux services sociaux de base » prévoit l'équipement des établissements scolaires en outils numériques, la dotation

des élèves en tablettes et la connexion de 95 % des écoles à internet. Mais au-delà des équipements, c'est la finalité qui est révélatrice. Le programme vise à

> déployer des outils et équipements digitaux pour suivre le parcours et la performance des professeurs, élèves et étudiants, les accompagner dans toutes les étapes (p.ex., inscription, examens, demande de bourses) et dans leur formation (contenus pédagogiques en ligne) ; équiper les administrations et professeurs en PC et installer des salles informatiques dans les écoles publiques et équiper chaque ménage d'élève d'une tablette (MENTD, 2022, p. 28).

Pour ce faire, deux nouvelles structures sont créées pour piloter cette ambition : l'Agence Togo Digital et le Fonds Togo Digital, avec pour mission d'assurer l'exécution de ces projets.

Cette architecture stratégique, cohérente dans ses intentions, traduit une volonté politique réelle de faire du Togo une référence régionale en matière de transformation numérique. Elle place l'éducation au cœur du projet d'émergence nationale. Le document parle explicitement de former des « profils digitaux » capables d'alimenter une économie numérique nationale en construction. Et il fixe des indicateurs précis : taux d'équipement, taux de connexion, nombre d'apprenants formés aux compétences numériques (MENTD, 2022, p. 17).

En somme, les trois documents convergent explicitement vers une même finalité : inscrire le développement des compétences numériques dans la transformation du système éducatif afin de former des citoyens technocompétents capables de s'insérer dans une économie numérique en construction. En effet, le PND fixe le cap et les premières cibles, la Feuille de Route traduit ces cibles en projets concrets avec des responsabilités institutionnelles identifiées, la stratégie Togo Digital fournit les ressources et les structures opérationnelles pour les atteindre. Ensemble, ils dessinent un projet national de formation du citoyen togolais aux exigences d'une économie numérique. De ce point de vue, la PN-TICE peut être considérée comme cette politique sectoriel qui traduit, pour le système éducatif, les orientations nationales relatives au développement de compétences numériques et à

la transformation de l'éducation que les autres documents ont défini et que les acteurs de terrain interrogés en 2022 revendiquent.

Ce qui distingue la PN-TICE d'une simple politique d'équipement technologique, c'est la clarté avec laquelle elle formule la vision du citoyen qu'elle vise à former. En effet, dans le document, cette vision est clairement exposée dès le premier chapitre : utiliser les TIC « pour assurer au citoyen une éducation de qualité, accessible en tout lieu, en tout temps et le préparant à assurer une transformation de son milieu » (MEPSTA, 2022, p. 29). Trois éléments de cette formulation méritent d'être explicités davantage, car ils définissent ensemble le profil du citoyen technocompétent que la politique cherche à former.

Le premier est l'accessibilité universelle. L'éducation numérique visée n'est pas réservée aux élites urbaines ou aux établissements bien équipés. Elle est pensée pour être accessible « en tout lieu, en tout temps ». C'est une déclaration d'équité numérique : la reconnaissance que le citoyen togolais du XXIe siècle, qu'il soit à Lomé ou dans un village de la région des savanes, doit avoir accès aux ressources pédagogiques numériques.

Le deuxième élément est la transformation du milieu. Le citoyen que la PN-TICE vise à former n'est pas un consommateur passif de technologies numériques. Il est conçu comme un agent actif de la transformation de son environnement.

Cette vision suppose que les compétences numériques développées à l'école se traduisent, dans la vie professionnelle et sociale, en capacité d'initiative, d'innovation et de contribution au développement local et national. Et c'est exactement le « profil digital » que la stratégie Togo Digital 2025 cherche à mobiliser dans l'économie : un citoyen qui ne se contente pas d'utiliser des applications développées ailleurs, mais qui est capable d'innover et de créer dans un environnement numérique.

Le troisième élément est la qualité de l'éducation. Le numérique n'est pas présenté comme une fin en soi, mais comme un levier d'amélioration des

apprentissages. Par ailleurs, la PN-TICE reconnaît que la maîtrise des TIC n'a de sens que si elle améliore l'acquisition des savoirs fondamentaux et des compétences utiles pour la vie. Le numérique est au service de l'apprentissage, pas l'inverse. De ce point de vue, la PN-TICE rejoint les ambitions de la qualité éducative portées à la fois par le PSE 2020-2030 et par le projet P10 de la Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025.

La cohérence stratégique de la PN-TICE avec les autres politiques ne se limite pas à l'énoncé de sa vision. Elle se retrouve également dans ses axes d'action qui traduisent cette vision en orientations sous-sectorielles. En effet, cette politique s'articule autour de six axes : le cadre juridique et les textes réglementaires, la formation des acteurs, la production de ressources d'enseignement/apprentissage, le matériel et les infrastructures, la recherche et développement et enfin le pilotage et le suivi-évaluation (MEPSTA, 2022, p. 52). L'analyse croisée de ces axes avec les autres documents stratégiques nationaux fait apparaître plusieurs convergences, auxquelles les consultations nationales de 2022 apportent un éclairage contextuel.

Le premier ensemble de convergences concerne les infrastructures et les équipements numériques. En effet, la PN-TICE accorde une place importante au développement du matériel et des infrastructures. Cette orientation s'inscrit dans la continuité du PND 2018-2022, qui fixait notamment une cible de 50 % des lycées équipés en réseaux internet à l'horizon 2022, ainsi que de la stratégie Togo Digital 2025, qui prévoyait une connexion internet de 95 % des établissements. La convergence observée ici porte donc sur l'identification des infrastructures numériques comme une condition importante du développement du numérique éducatif.

Le deuxième ensemble concerne la formation des enseignants et des autres acteurs de l'éducation. La formation constitue l'un des axes explicitement retenus par la PN-TICE et apparaît également dans le PSE et les autres cadres nationaux relatifs au numérique éducatif. Les consultations de 2022 permettent de mettre cette orientation en regard des attentes exprimées par les acteurs consultés. Ceux-ci ont

notamment demandé que soient mis à la disposition des enseignants « des ressources pédagogiques et didactiques nécessaires, notamment des équipements informatiques, logiciels, accès à des plateformes numériques » afin de renforcer leur culture générale et leurs qualifications professionnelles (République Togolaise, 2022, p. 54).

Le troisième ensemble de convergences porte sur la production de ressources d'enseignement et d'apprentissage adaptées au contexte national. Cet axe figure explicitement dans la PN-TICE et prend un relief particulier au regard des observations recueillies lors des consultations de 2022. En effet, certains enseignants ont souligné le caractère insuffisamment contextualisé de certains contenus éducatifs et leur faible articulation avec les réalités sociales et professionnelles des apprenants. L'un des participants estimait ainsi que « les contenus » enseignés ne sont pas suffisamment intéressants pour les enfants et appelait à davantage prendre en compte « ce qui relève de leur époque » (République Togolaise, 2022, p. 28).

Enfin, les axes relatifs au cadre juridique, au pilotage et au suivi-évaluation témoignent d'une volonté d'inscrire le numérique éducatif dans un dispositif de gouvernance plutôt que de le réduire à une succession de projets techniques. La PN-TICE prévoit à cet effet des mécanismes de pilotage et de coordination des différentes interventions. Cette orientation s'inscrit pleinement dans le prolongement des préoccupations exprimées lors des consultations de 2022, au cours desquelles les participants ont appelé à « un pilotage plus stratégique » (République Togolaise, 2022, p. 48).

Pris ensemble, ces éléments montrent que les axes de la PN-TICE ne sont pas construits indépendamment des autres orientations nationales. Ils s'inscrivent dans une architecture plus large qui articule infrastructures, développement des compétences, ressources pédagogiques, recherche et développement, mobilisation des partenaires et gouvernance. Le résultat qui peut être établi à partir du corpus est donc celui d'une cohérence stratégique documentée entre les orientations de la PN-TICE et les autres cadres nationaux de planification.

Cette convergence stratégique n'implique toutefois pas une articulation pleinement explicitée entre les politiques analysés. Par exemple, la PN-TICE et les structures de Togo Digital évoluent sans passerelle institutionnelle clairement établie. Aussi, le PSE 2020-2030 ne fait aucune référence à la PN-TICE, ce qui pourrait interroger son ancrage réel dans la planification nationale. Dans la PN-TICE, les mécanismes de coordination entre acteurs restent imprécis et aucun plan d'action opérationnel ne vient traduire les orientations en mesures concrètes. Il ne s'agit pas là d'une contradiction entre ces politiques, mais d'une articulation encore partiellement instrumentalisée. La cohérence stratégique de la PN-TICE reste forte sur le fond, tout en laissant subsister des défis pour sa traduction opérationnelle.

2-2- Des défis d'opérationnalisation documentés

La PN-TICE au Togo affiche, dans sa conception, une ambition forte en matière de formation citoyenne, en adéquation avec les autres politiques analysées. Toutefois, l'analyse des dimensions opérationnelles révèle trois défis qui pourraient fragiliser la traduction de cette vision en action coordonnée sur le terrain.

2-2-1- Une fragilité institutionnelle

Le premier défi identifié est institutionnel et lié à la fragmentation de la gouvernance. En effet, la PN-TICE est portée par le Ministère de l'Éducation Nationale (autrefois Ministère des Enseignements Primaire Secondaire, Technique et de l'Alphabétisation), mais sa mise en œuvre effective suppose la coordination active du Ministère de l'Économie Numérique, du Ministère de la Planification, des collectivités locales et des partenaires techniques et financiers. Les documents analysés ne précisent pas suffisamment les mécanismes opérationnels de cette coordination. Par ailleurs, la stratégie Togo Digital 2025, publiée cinq mois après la PN-TICE, crée l'Agence Togo Digital et le Fonds Togo Digital sans les articuler explicitement avec le dispositif de gouvernance de cette politique éducative. Le PSE 2020-2030, finalisé avant la PN-TICE, ne fait pas référence à cette politique dans ses orientations numériques. Aussi, le Secrétariat Technique Permanent (STP), censé

assurer la coordination intersectorielle du Plan Sectoriel de l'Éducation, souffre d'un déficit de positionnement documenté. En effet, les acteurs consultés en 2022 ont relevé que « le STP ne joue pas véritablement son rôle de coordination, les ministères évoluant dans leurs univers respectifs sans se référer à lui » (République Togolaise, 2022, p. 48).

Ce que les documents révèlent ici, c'est moins une absence de gouvernance qu'une gouvernance non articulée. Les structures existent, mais leurs interfaces de coordination ne sont pas explicitement définies. Les acteurs consultés en 2022 ont décrit cette réalité directement. Pour ces derniers, le pilotage du système éducatif souffre d'une « dispersion des actions et des logiques au gré des opportunités qu'offrent les financements des partenaires » (République Togolaise, 2022, p. 48). Il en résulte une gouvernance fragmentée, dans laquelle la convergence des orientations politiques ne s'accompagne pas d'une coordination suffisamment effective de leur mise en œuvre, limitant ainsi les possibilités de complémentarité et de synergie entre les différentes politiques.

2-2-2- Une fragilité financière

Le deuxième défi concerne les contraintes structurelles qui pèsent sur le financement de l'éducation et, plus particulièrement, sur la capacité de l'État togolais à soutenir dans la durée les investissements nécessaires à la transformation numérique. Les consultations de 2022 montrent que l'éducation représentait 19 % du budget de l'État en 2017, conformément aux recommandations internationales. Toutefois, cette priorité budgétaire reposait principalement sur les dépenses courantes, notamment les dépenses salariales, tandis que les dépenses d'investissement demeuraient très limitées. Les investissements dans l'éducation sur ressources internes étaient ainsi qualifiés de « quasi inexistants » (République Togolaise, 2022, p. 43). Le rapport indique également que les dépenses d'investissement ne représentaient que 0,36 % en 2018 et 1,69 % en 2020.

Cette configuration peut constituer une contrainte pour la mise en œuvre de la PN-TICE, dont le budget prévisionnel s'élève à 32,55 milliards de FCFA sur cinq ans.

La transformation numérique de l'éducation ne repose en effet pas uniquement sur l'acquisition initiale d'équipements. Elle nécessite des investissements réguliers dans les infrastructures, la connectivité, les plateformes et les ressources numériques, mais également dans la formation et l'accompagnement des enseignants, la maintenance des équipements ainsi que leur renouvellement. Dans ces conditions, la faiblesse des capacités d'investissement sur ressources internes peut limiter la possibilité de déployer ces différents dispositifs à l'échelle du système et d'en assurer la continuité.

Le rapport de 2022 met par ailleurs en évidence l'intervention de plusieurs partenaires techniques et financiers, dont les contributions constituent un appui important au financement du secteur éducatif. Il serait toutefois excessif d'en déduire que la PN-TICE dépend directement de ces partenaires, le document ne fournissant pas de données permettant d'établir précisément la structure de financement de la politique. Il permet plutôt de constater que la mobilisation de ressources extérieures intervient dans un contexte où les capacités d'investissement internes demeurent limitées et où les besoins du secteur restent considérables. Cette situation soulève la question de la soutenabilité financière des transformations engagées.

Les difficultés rencontrées dans certains projets illustrent cette problématique. Le rapport indique par exemple que le projet IFADEM a été confronté à des problèmes liés au coût de la connexion internet, qui « a été freiné dans son exécution » (République Togolaise, 2022, p. 36). Cet exemple montre que les coûts récurrents associés au numérique, au-delà des investissements initiaux, peuvent affecter la continuité des dispositifs mis en place.

L'enjeu se situe donc moins dans le recours aux financements extérieurs que dans la capacité du système éducatif à garantir la continuité financière des transformations numériques engagées. Une politique peut bénéficier de financements permettant l'acquisition d'équipements ou la mise en place de dispositifs, sans que soient pour autant assurés leur maintenance, leur renouvellement, leur extension et l'accompagnement des utilisateurs. Dès lors, la faiblesse des capacités d'investissement internes, conjuguée à l'incertitude entourant la pérennisation des

ressources mobilisées, constitue un facteur susceptible d'accentuer l'écart entre les ambitions affichées par la PN-TICE et les capacités réelles de son déploiement durable.

2-2-3- Une fragilité instrumentale

Le troisième défi identifié est l'absence d'un plan d'action opérationnel pour la mise en œuvre de la PN-TICE. En effet, une telle absence constitue le signal le plus révélateur que les consultations de 2022 permettent d'étayer. Les acteurs consultés, ont formulé comme première priorité pour le numérique éducatif : « élaborer et mettre en œuvre un plan opérationnel de mise en œuvre de la politique nationale des TICE » (République Togolaise, 2022, p. 54). Ils ont aussi demandé « un plan d'actions budgétisé validé et endossé par le gouvernement avec des choix politiques d'utilisation des logiciels » (République Togolaise, 2022, p. 36). Les participants aux consultations de 2022 reconnaissent l'existence de la politique, mais soulignent l'insuffisance de sa traduction en activités, responsabilités et calendrier. Comme un acteur l'a affirmé sans ambiguïté, « une chose est d'avoir la politique, l'autre chose est de la mettre en œuvre » (République Togolaise, 2022, p. 36).

En somme, ces trois fragilités pourraient constituer des défis susceptibles de fragiliser l'opérationnalisation de la PN-TICE. Ce constat conduit à considérer sa cohérence opérationnelle comme insuffisamment consolidée, malgré une cohérence stratégique relativement forte.

3. Discussion

Notre analyse a mis en évidence une cohérence relativement forte entre les différents documents de politiques qui encadrent la transformation numérique de l'éducation au Togo. En effet, malgré les niveaux d'intervention différents, les documents analysés convergent vers une même finalité : former un citoyen togolais techniquement compétent, numériquement autonome et capable de mobiliser les technologies pour agir sur son environnement et contribuer à sa transformation. Cette convergence témoigne d'une cohérence stratégique documentée, qui mérite d'être

soulignée au regard du contexte africain. Le rapport du PNUD (2026) consacré à la cartographie stratégique de l'écosystème EdTech en Afrique montre que la majorité des États africains ne disposent pas encore de politiques publiques spécifiques dédiées à l'EdTech. L'absence de cadres nationaux structurés pour l'EdTech y est identifiée comme un obstacle majeur à la transformation numérique de l'éducation. Le rapport relève notamment, parmi les contraintes structurelles communes, la « faible coordination entre ministères (Éducation, Numérique, Finances) », l'« absence de lignes budgétaires nationales pour l'acquisition ou le déploiement de solutions EdTech » et le « manque de standards techniques et pédagogiques nationaux ». (PNUD, 2026, p. 64). « Ces carences renforcent la dépendance à l'égard des partenaires internationaux, affaiblissent la souveraineté numérique et ralentissent l'intégration de l'EdTech dans les systèmes éducatifs » (PNUD, 2026, p. 64). Dans cette perspective, l'existence au Togo d'un cadre national spécifiquement consacré au numérique éducatif constitue, au regard du constat dressé par le PNUD (2026), un acquis institutionnel notable.

Cependant, les résultats permettent d'aller au-delà de ce constat positif. La cohérence des orientations stratégiques ne garantit pas, à elle seule, leur traduction effective en actions. La distinction proposée par Neil Selwyn (2016) entre les discours sur le numérique et les réalités de son intégration permet d'éclairer cette tension. Dans le cas togolais, les résultats ne font pas apparaître une faiblesse majeure au niveau de la formulation des orientations. Les fragilités identifiées concernent davantage les instruments et mécanismes susceptibles d'assurer leur opérationnalisation.

Ainsi, les résultats suggèrent un contraste entre une architecture stratégique relativement structurée et une architecture opérationnelle dont plusieurs composantes apparaissent encore insuffisamment explicitées dans les documents analysés. Ce résultat rejoint les analyses de Michael Fullan (2015) sur les réformes éducatives. La phase d'initiation peut effectivement aboutir à la formulation d'orientations cohérentes, mais leur implémentation suppose des conditions supplémentaires : ressources adéquates, orientations opérationnelles, accompagnement des acteurs,

capacités institutionnelles et mécanismes de suivi permettant d'ajuster les actions au cours de leur mise en œuvre.

Dans cette perspective, l'analyse de Pierre Muller (2000) est également éclairante. Les politiques publiques ne se réduisent pas à l'application mécanique de décisions préalablement arrêtées ; elles sont construites et transformées dans les interactions entre acteurs.

Le rapport du PNUD (2026) rejoint cette analyse lorsqu'il recommande aux États africains d'« améliorer la coordination entre les ministères en charge de l'Éducation, du Numérique, des Finances et de la Formation professionnelle » et de « définir et adopter des standards communs en matière d'interopérabilité des systèmes » (PNUD, 2026, p. 71). Dans le cas togolais, cette recommandation entre ainsi en résonance avec les fragilités institutionnelles identifiées dans les documents analysés. Elle invite à considérer la coordination entre les acteurs de mise en œuvre, non comme un élément secondaire de la politique du numérique éducatif, mais comme une condition de son opérationnalisation. Pour l'organisation, « une gouvernance intégrée est essentielle pour garantir la cohérence des interventions et maximiser l'impact des investissements » (PNUD, 2026, p. 71).

Conclusion

Cet article avait pour objectif d'analyser la cohérence stratégique et les défis d'opérationnalisation de la PN-TICE au Togo. L'analyse croisée du PND 2018-2022, de la Feuille de Route 2025, de la stratégie Togo Digital 2025, du PSE 2020-2030 et de la PN-TICE permet de dégager deux principaux constats.

Premièrement, la PN-TICE s'inscrit dans une architecture stratégique nationale relativement cohérente. Ses finalités et ses axes d'action convergent avec les orientations nationales en matière de transformation numérique, de développement des compétences et de modernisation du système éducatif.

Deuxièmement, cette cohérence stratégique contraste avec des défis d'opérationnalisation mis en évidence par le corpus documentaire. Ceux-ci concernent la coordination des acteurs, la mobilisation durable des ressources et la formalisation des dispositifs de mise en œuvre. Leur combinaison est susceptible de fragiliser la traduction des orientations stratégiques en actions coordonnées et pérennes. Dans les limites de l'analyse documentaire, la PN-TICE présente ainsi une cohérence stratégique relativement forte, mais une cohérence opérationnelle encore insuffisamment consolidée.

Références bibliographiques

FULLAN Michael, 2015, *The New Meaning of Educational Change* (5th ed.), New York, Teachers College Press.

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE L'ARTISANAT, 2022, *Politique Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement au Togo*, Lomé, MEPSTA.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, 2022, *Togo Digital 2025*, Lomé, MENTD. https://numerique.gouv.tg/wp-content/uploads/2024/05/FR-Strategie-Togo-Digital-2025.pdf

MULLER Pierre, 2000, « L'analyse cognitive des politiques publiques : Vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, 50(2), p. 189-208. https://doi.org/10.3406/rfsp.2000.395464

PNUD, 2026, *Cartographie stratégique de l'écosystème EdTech en Afrique*. Programme Timbuktoo, PNUD. https://www.undp.org/fr/senegal/publications/edtech-en-afrique-cartographier-pour-accelerer-la-transformation-educative

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2018, *Plan National de Développement (PND) 2018-2022*, Lomé, République Togolaise. https://faolex.fao.org/docs/pdf/Tog184778.pdf

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2020a, *Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025*, Lomé, République Togolaise. https://www.ctc-n.org/sites/www.ctc-n.org/files/2022-09/Feuille%20de%20Route%20gouvernementale%20du%20Togo%202025_1.pdf

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2020b, *Plan Sectoriel de l'Éducation 2020-2030*, Lomé, République Togolaise. https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/pse_togo_2020_arial_27_08_2020.pdf

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2022, *Développement de la vision commune de l'avenir de l'éducation et le renforcement de l'engagement politique et public*, Lomé, République Togolaise. https://media.unesco.org/sites/default/files/webform/ed3002/Togo_NC_report.pdf

SELWYN Neil, 2016, *Is technology good for education?* Cambridge, Polity.

UNESCO, 2024, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2023 : les technologies dans l'éducation : qui est aux commandes* ? Paris, UNESCO. https://doi.org/10.54676/ZGKD9418

UNION AFRICAINE, 2015, *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons*, Addis-Abéba, Commission de l'Union Africaine. https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_fr.pdf

UNION AFRICAINE, 2020, *Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique 2020-2030*, Addis-Abéba, Commission de l'Union Africaine. https://doi.org/https://au.int/sites/default/files/documents/38507-doc-DTS_for_Africa_2020-2030_French.pdf